



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de GALLERON (Ioana), « Établissement du texte », *Théâtre*, Tome I,
BOISSY (Louis de), p. 543-546

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09905-5.p.0543](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09905-5.p.0543)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Le texte complet de *Melpomène vengée* figure dans le recueil *Collection de pièces de théâtre formée par M. DE SOLEINNE. Théâtre inédit de Boissy*, cote « Français 9322 » (no. 3416 du *Catalogue de vente* rédigé par le bibliophile Jacob).

Le recueil regroupe plusieurs manuscrits, qui étaient visiblement, à l'origine, répartis en trois « cahiers » ou « dossiers » portant les numéros 1054, 1192 et 1278. Ceux-ci sont repris en tête des pièces, comme pour garder la trace de leur appartenance d'origine ; s'y ajoutent quelques feuillets dont il est difficile de savoir s'ils faisaient initialement partie de ces cahiers ou non, mais où l'on reconnaît, sur certaines portions, la main de l'un ou l'autre des copistes de 1054 ou 1192. La raison d'être de ces cahiers est très incertaine : ils ont pu être constitués par le commanditaire, au fur et à mesure de la réception de la commande, ou bien rassemblés ultérieurement, par l'un ou l'autre des bibliophiles les ayant possédés, qui auront reconnu des similarités entre les différentes parties et les différentes écritures.

Le cahier 1192 est le plus important en nombre de pages ; il paraît écrit globalement par le même copiste, sauf en ce qui concerne *Le Triomphe de l'ignorance*, terminée par deux scripteurs différents, dont l'un semble avoir pris également en charge la majeure partie du cahier 1054. À l'intérieur de celui-ci, *Melpomène vengée* paraît due au copiste de 1192, tandis que *La Comète* est d'une autre main, peut-être la même qui a recopié *Le Droit du Seigneur*, seule pièce figurant sous le numéro d'ordre 1278. Au total, le recueil semble donc dû à quatre, voire cinq copistes différents, ayant intervenu comme il suit :

- 1054 = A, au travail duquel on a ajouté un texte dû à B et un autre dû à C
- 1192 = B, puis D, puis A (pour la fin du *Triomphe*...)
- 1278 = C

- Musique notée + catalogue de Corrette = E.

Ces différents cahiers ont été démembrés, et les manuscrits recousus de nouveau ensemble ; dans l'opération, l'ensemble des feuillets a été numéroté de façon unitaire, en barrant parfois la numérotation d'origine, encore visible dans certains textes. L'objectif de l'opération semble avoir été la mise des pièces dans un ordre chronologique. Toutefois, la présence d'un « Catalogue des ouvrages de M. Corrette », figurant au feuillet numéroté 144, puis une « Scène qui devait être ajoutée à la comédie du *Je ne sais quoi* par M. Boissy », cousue en fin de recueil, contreviennent à cet ordre.

Melpomène vengée fait partie du cahier 1054. Dans le recueil final, elle occupe les feuillets de 1 à 18. Ceci ne signifie pas qu'elle a été nécessairement recopiée la première, ou prévue pour être la première dans le recueil : il est probable que les feuillets avaient été laissés sans numéro lors de l'opération initiale de copie, et que cette lacune a été heureusement exploitée lors de la constitution du recueil final.

L'écriture est, globalement, assez lisible, et la présentation générale soignée. Les répliques sont clairement attribuées et distinguées par la mention du personnage sur une ligne distincte, centrée sur la page, comme il est d'usage dans l'édition imprimée du théâtre. Les vers sont alignés différemment en fonction de leur mètre, et des soulignements signalent les didascalies (principalement, le décor initial, décrit au début de la première scène, et l'indication des airs sur lesquels sont chantées certaines répliques). Le copiste utilise peu d'apostrophes, laisse peu d'espace entre les mots et tend même à introduire des volutes liant des mots distincts (ce qui donne, par exemple, des ensembles comme « Ily atrente ans »), mais la séparation des unités, qui a été effectuée tacitement, n'est pas très difficile et prête rarement à confusion.

Conformément aux usages de la collection, l'orthographe a été modernisée. Les interventions ont porté principalement sur les majuscules, dont l'usage est plus fréquent au XVIII^e siècle que de nos jours, ainsi que sur les accents, que le copiste n'utilise pratiquement que sur les « e » finaux, afin de discriminer entre les présents et les participes passés : « donné » vs. « donne », par exemple. Il ne semble d'ailleurs pas connaître l'accent circonflexe, auquel il préfère les graphies avec « s » (« teste », « connoistre », etc.), utilisé à bon escient, puisque « theatre »

n'en reçoit pas, par exemple. Par ailleurs, « savoir » et ses dérivés sont orthographiés avec un « sç » à l'initiale (« sçavoir », « sçay », etc.), tandis que le « i » en position finale est écrit « y » (« ainsy », « ny », « j'ay », « amy », etc.), sauf dans la conjonction « si ». Conformément aux usages de l'époque, le copiste pratique l'alternance « t » / « s » pour le pluriel des substantifs et adjectifs en « -ant » : ainsi, le pluriel de « brillant » est « brillans ». Enfin, il ne connaît pas la graphie en « -ez » des futurs et des impératifs, qu'il écrit avec « -és » : « vous ferés », « Venés », etc.

On recense plusieurs fautes d'orthographe, qui ont été également corrigées tacitement. Ainsi, l'accord n'est pas systématique avec le complément d'objet direct antéposé (« Ce sont ces maudits débuts que j'ai rencontré »), tandis que la conjonction « ni » est parfois écrite « n'y ».

L'aspect le plus défailant du manuscrit est sa ponctuation, sur laquelle il a fallu intervenir beaucoup pour assurer la lisibilité du texte. Des virgules ont été ajoutées pour séparer les unités de sens, ainsi que des points en fin d'énoncé. Par conséquent, « Licas chantans dans les Chœurs deputed par l'Opéra » devient « Licas, chantant dans les chœurs, député par l'Opéra. » De même, « Ou suis je juste dieux quelle audace » devient « Où suis-je ? Justes dieux ! Quelle audace ! ».

Les ordinaux utilisés dans le manuscrit pour la numérotation des scènes (« scène 1^{re} », « scène 2^e », etc.) ont été remplacés par des cardinaux : on a ainsi « scène 1 », « scène 2 », etc. Dans le corps du texte, les numéraux ont été écrits en toutes lettres : ainsi « 3 » devient « trois ».

Enfin, les feuillets étant numérotés uniquement sur le recto, des numéros de page factices ont été introduits dans le format « 14r^o » (pour « feuillet 14 recto ») et « 14v^o » (« feuillet 14 verso »).

Outre le manuscrit, a été consultée, pour l'établissement de cette édition, une brochure de quatre pages, conservée à la bibliothèque de l' Arsenal sous la cote GD-1729, et portant sur la première page les mentions « Melpomène vengée / Boissy / 1729 ». Il s'agit de trois comptes rendus de *Melpomène vengée*, le premier (et le plus long) paru dans le *Mercure de France*¹, les deux autres reprenant et condensant la substance de celui-ci. Les textes ont été découpés et collés sur des pages bleues.

1 Livraison de septembre 1729, pages 2014-2017. Les pages découpées dans la brochure ne proviennent pas directement du *Mercure*, mais ont été reprises du *Dictionnaire des théâtres de Paris* des frères Parfaict (Paris, Lambert, 1756), qui reproduisent le texte du *Mercure* entre guillemets et donnent la référence des pages et de la livraison.

Ils rendent compte, scène par scène pour le premier, plus rapidement pour les deux autres, du déroulement de la pièce, permettant de savoir qu'il n'y a pas de différence entre ce qui a été joué (tel qu'attesté par le *Mercur*) et l'organisation générale du texte qui nous est parvenu. Si des modifications ont été faites par Boissy par rapport à la représentation, elles ont dû porter sur des points de détail, sur des répliques particulières, et non pas sur la succession des personnages sur la scène, ni sur les cibles et les moyens de la satire.

Par ailleurs, la pièce a été éditée par Stéphanie Rousseau dans le cadre d'un mémoire de master en 2010 à l'Université de Nantes, sous la direction de Françoise Rubellin. Le mémoire est publié en ligne sur le site du CETHEFI (Centre d'études des Théâtres de la Foire et de la Comédie-Italienne). La présente transcription a été confrontée avec celle de Stéphanie Rousseau, notamment pour les parties les plus difficiles à lire, mais elle a été effectuée de manière indépendante en 2015, par Alice Pedron, étudiante du master « Métiers du livre et des humanités numériques » de l'Université de Bretagne-Sud, puis relue, complétée et corrigée par l'éditrice de ce volume en 2018. Certaines notes de Sophie Rousseau ont été reprises dans cette édition ; elles sont signalées par la mention SR entre parenthèses.